

Ville de Montréal
Cour Municipale
Affaires pénales et criminelles
Le 22 Avril 2015

Madame Ginette Chartré

Outremont (Québec)

AVIS À LA VICTIME

OBJET: *Programme de traitement non judiciaire de certaines infractions criminelles commises par des adultes*
Corps policier : S.P.V.M
Numéro d'incident : MTLEV1400984524 (M15-04199)
Contrevenant : Martin ROSENBERG
Dossier : 850-66-000195-155

Madame Ginette Chartré ,

Vous avez déposé une plainte dont les coordonnées apparaissent en titre. Nous souhaitons vous informer qu'après étude du dossier, nous avons conclu que la preuve est suffisante pour intenter contre Monsieur Martin ROSENBERG une poursuite relativement à une infraction de :

Le ou vers le 29 Octobre 2014, au 9999 McEachran, district de Montréal, Martin ROSENBERG (1975-10-12) s'est illégalement livré à des voies de fait sur la personne de Ginette Chartre, commettant ainsi l'infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire prévue à l'article 266 b) du Code criminel.

Cependant, nous croyons qu'en raison de l'ensemble des circonstances au dossier, cette personne est admissible au «*Programme de traitement non judiciaire de certaines infractions criminelles commises par des adultes*» et conséquemment, nous vous avisons qu'aucune accusation criminelle ne sera portée contre elle.

Le programme auquel il est fait référence au paragraphe précédent existe depuis le 1^{er} janvier 1995. Il a été créé, notamment parce que l'expérience a démontré qu'il est possible de mettre fin à certains comportements illégaux sans qu'il soit absolument nécessaire de mettre en branle l'appareil judiciaire.

Il convient d'ajouter qu'il ne s'agit pas de «décriminaliser» l'infraction dont vous avez été victime ni de diminuer la responsabilité de la personne qui l'a commise. C'est ainsi que nous l'avons informée par lettre d'avertissement, qu'il sera tenu compte de la présente décision si elle devait commettre une autre infraction criminelle.

Nous vous remercions d'avoir collaboré à l'administration de la justice.



Me Kim CLOUTIER, Procureur,
Autorisé par le sous-procureur général du Québec.

/In

Bureau des procureurs
775, Gosford, 2.100
Montréal, Québec
H2Y 3B9
(514) 872-2554